

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

INSERTIONS
LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance.

BUREAUX
A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.
La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'hiver.

Table with 4 columns: Destination, Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte. Rows include Cahors, Mercuès, Parnac, Luzech, Castelfranc, Puy-l'Evêque, Duravel, Soturac Touzac, Fumel, Monsempron-Libos, Paris, Agen, Bordeaux, Périgueux, Monsempron-Libos, Agen, Monsempron-Libos, Cahors.

Cahors, le 1^{er} février 1873.

La question des marchés de Lyon a été portée, jeudi, à la tribune; et la séance a fini par un incident des plus graves, qui fait connaître, sous leur vrai jour, les hommes du 4 Septembre.

Nous donnons plus bas, sur cette question des marchés de Lyon, un certain nombre de détails édifiants. Il était impossible de s'imaginer (et cependant on savait beaucoup de choses) à quel degré de folie furieuse étaient arrivés nos odieux dictateurs.

M. Challemel-Lacour, préfet, ou plutôt consul de Lyon, s'est défendu devant l'Assemblée nationale avec un certain talent. Sa parole était empreinte de modération et faisait songer à celle de Robespierre, si calme, si impassible quand l'échafaud ruisselait du sang des honnêtes citoyens.

Voici l'analyse des discours de M. Challemel-Lacour, d'après le Figaro :

M. Challemel-Lacour se livre à un exorde long et diffus, dans lequel il y a beaucoup de préliminaires qui affectent une concision impossible. L'orateur s'excuse sur l'état de sa santé, sur la longueur des débats qu'il va soulever, sur son habileté, son honnêteté, sa probité.

L'Assemblée est muette. Elle s'ennuie; l'éloquence de M. Challemel manque de grandeur. En présence de cette attitude patiente de ses collègues, l'orateur finit par aborder le véritable terrain de la discussion, à savoir sa dépense personnelle contre les accusations dont il est l'objet.

M. Challemel-Lacour, qui s'enchevêtre dans les explications qu'il essaie de donner sur sa conduite à Lyon, finit par se tirer d'embarras en détournant la question et en déclarant que toute cette affaire des marchés n'est qu'un débat politique.

M. Challemel-Lacour, qui s'enchevêtre dans les explications qu'il essaie de donner sur sa conduite à Lyon, finit par se tirer d'embarras en détournant la question et en déclarant que toute cette affaire des marchés n'est qu'un débat politique.

la population lyonnaise; malgré lui accepté le titre de préfet, les émoluments qui s'y attachent et l'autorité qui le corrobore.

Après être péniblement arrivé à certains incidents, relatés dans le rapport de M. de Ségur, l'orateur explique admirablement sa situation vis-à-vis des fournisseurs qu'il a employés. Il avoue ingénument qu'il a eu affaire à des gens véreux, à des négociants sans aveu, à d'honorables individus, dont quelques-uns sont en prison ou au bagne; mais que faire? Ce n'était pas de la faute à M. Challemel-Lacour s'il était pressé; s'il n'avait pas le temps de prendre des informations.

En somme, il résulte de la plaidoirie vague et sententieuse de M. Challemel-Lacour que la commission a été injuste et passionnée, et que rien n'est plus grand que M. Challemel-Lacour, plus parfait que son administration, plus pur que le conseil municipal, plus benin que le fameux comité public, ce qui a fait les beaux jours de la ville de Lyon.

En terminant son discours, M. Challemel-Lacour se livre à une petite diatribe contre les journalistes qui ne sont pas de son avis et qu'il traite de « journalistes déshonorés. » Quelques députés du centre droit tentent de protester. Cela n'en vaut vraiment pas la peine! Il n'est pas interdit à un pendu de médire de sa corde.

Ces moyens oratoires conduisent M. Lacour jusqu'à l'heure critique de cinq heures trois quarts. Il est clair que le tribun de Lyon ne serait pas fâché d'éviter une réponse ce soir; il aime mieux que le public reste sur l'impression de sa défense et de son panégyrique.

Cette tactique ne réussit qu'à moitié. Malgré l'heure avancée, M. Carayon-Latour, auquel M. Challemel a fait allusion dans son discours, demande la parole et ne prononce qu'un mot, mais terrible, et qui détruit toute la stratégie oratoire de ce pauvre préfet de Lyon.

L'intervention de M. Carayon-Latour a été tellement écrasante que nous allons citer le compte-rendu du Journal officiel.

M. de Carayon-Latour commandait le bataillon des mobiles de la Gironde, qui a déployé la plus haute valeur dans un grand nombre de batailles et combats. Tous les journaux, pendant la guerre, les rapports même des Prussiens, ont constaté cette bravoure, qui a coûté de nombreuses victimes héroïques à nos voisins de Bordeaux.

Ajoutons que M. de Carayon-Latour avait équipé à ses frais une partie du bataillon.

M. de Carayon La Tour. Messieurs, je ne viens pas répondre au cours de morale et de patriotisme que vous venez d'entendre, et je regrette vivement d'intervenir pour un fait personnel dans cette discussion.

J'ai eu l'honneur de commander pendant la guerre un de nos bataillons de mobiles, et j'ai été envoyé à Lyon par le général qui commandait la 14^e division militaire.

A mon arrivée dans cette ville, j'eus la douleur de voir le drapeau rouge flotter sur l'Hôtel-de-Ville et sur la préfecture.

Mon bataillon fut envoyé dans un village des environs, village où je ne m'attendais pas à trouver encore le drapeau de la Commune. (Mouvement.)

Mes mobiles furent aussi indignés que leur commandant, et vous ne serez pas surpris d'apprendre, messieurs, qu'ils n'étaient pas dans ce village depuis quatre heures, que ce drapeau rouge était enlevé. (Vive approbation et applaudissements à droite.)

Dès ce moment, les autorités municipales devinrent les ennemis mortels de mon bataillon. Tous les jours des discussions très-vives s'engageaient entre les autorités et les officiers, et les sous-officiers; tellement que je fus obligé de prendre la défense d'enfants qui, je vous le dis en conscience et en pleine vérité, se sont admirablement conduits dans ce cantonnement — les députés de Lyon peuvent en avoir l'assurance en s'adressant aux habitants de Vénissieux, — que je fus, dis-je, obligé de prendre énergiquement la défense de mon bataillon, et que j'eus, avec le maire de Vénissieux, des explications dont je ne donnerai pas les détails, mais qui furent très-sérieuses.

Alors ce n'était plus le bataillon des mobiles, c'était le commandant qu'on attaquait.

Un rapport avait été fait au préfet de Lyon, M. Challemel-Lacour; ce rapport était contre le commandant, contre les officiers et les sous-officiers. Me trouvant un jour chez le général Bressolles, j'ai vu le rapport du maire de Vénissieux, qui avait été adressé au préfet de Lyon, il fut renvoyé par l'honorable Challemel-Lacour chez le général Bressolles et, en tête du rapport, il y avait écrit, — je l'ai vu de mes yeux : — « Faites-moi fusiller tous ces gens-là ! » Signé : CHALLEMEL-LACOUR. (Longue et bruyante explosion d'exclamations. — Applaudissements répétés à droite et au centre droit.)

Un membre à droite. C'est là de la politique d'apaisement !

M. le marquis de Gramont. C'est de la fraternité rouge !

M. Challemel-Lacour monte à la tribune aussitôt que M. de Carayon La Tour en est descendu et attend pendant longtemps que le silence se fasse.

M. le président. M. Challemel-Lacour a la parole.

M. Challemel-Lacour. Messieurs, je ne puis entrer dans la discussion d'un fait dont ma mémoire n'a gardé aucun souvenir. (Nouvelles exclamations à droite et au centre. — Mouvement prolongé.)

M. Paris (Pas-de-Calais). Recueillez vos souvenirs ! (Rires approbatifs. — Bruit.)

M. Challemel-Lacour. Tout ce dont je me souviens, c'est qu'il y a eu, à une certaine époque, des démêlés entre le bataillon des mobiles de la Gironde et les autorités d'un village dont le nom même m'avait échappé. (Interruptions à droite. — Ecoutez! écoutez! à gauche.)

Quelles étaient les causes de ces démêlés? quelles en furent les suites? c'est ce que j'ignore. (Bruit à droite.)

Je n'entends point mettre en doute la sincérité des affirmations si précises qui viennent d'être portées à cette tribune. Ce que je puis affirmer, c'est que l'annotation dont il a été parlé est absolument impossible.

Il y a donc ici une confusion, une erreur, qu'évidemment je ne me charge point d'expliquer. (Bruyantes exclamations et rires ironiques à droite) et dont l'explication. (Bruit.)

M. Daguilhon-Lasselve. J'affirme que le fait que vient de rapporter M. de Carayon La Tour est exact. (Bruit. — Agitation.) Je le tiens du général Bressolles.

Plusieurs membres à droite. Répétez-le!

M. Daguilhon-Lasselve quitte sa place et vient se placer sur un des bancs les plus rapprochés de la tribune.

Les mêmes membres. Répétez ce que vous avez dit! On ne vous a pas entendu!

M. Daguilhon-Lasselve. Je déclare que le général Bressolles m'a rapporté exactement le fait que vient de déclarer M. de Carayon La Tour. (Mouvement. — Agitation.)

M. Challemel-Lacour. L'explication n'est possible qu'à la condition que la pièce soit retrouvée et produite. (Allons donc!)

M. le comte de Bois-Boissel. La parole de M. de Carayon La Tour nous suffit.

M. Paris (Pas-de-Calais). La parole de M. Carayon vous juge et vous exécute! (Longue interruption.)

M. Challemel-Lacour. Une pièce de cette nature qui paraît avoir frappé l'attention...

Quelques membres à droite. Il y avait bien de quoi!

M. Cornélis de Wit. Elle n'avait pas frappé la vôtre!

M. Blavoyer. Je demande la parole.

M. Challemel-Lacour. Une pièce de cette nature, qui devait si vivement frapper l'attention de celui qui l'a reçue et qui l'a frappée en effet, ne se perd point; on la garde: donc elle existe. Qu'on veuille bien faire une enquête... (Très-bien! à gauche), chercher la lettre, la produire et nous verrons alors quelle explication favorable ou défavorable on peut en donner. (Exclamations à droite.)

M. le comte Rampon. Eh bien, donnez-moi votre parole d'honneur d'honnête homme que vous ne l'avez pas écrite, et je vous croirai. (Bravo! bravo! à droite.)

M. Maurice. Au lieu de défendre l'honneur de la France, dont vous parliez tout à l'heure, vous la couvrez de honte!

M. Tirard et quelques autres membres se tiennent dans le couloir de gauche et prononcent avec vivacité des paroles que le bruit empêche d'entendre.

A droite. En place! en place!

M. le président invite les membres qui se tiennent debout de chaque côté de la tribune à reprendre leurs places. — Le silence se rétablit peu à peu.

M. Challemel-Lacour. Qu'on fasse cette enquête sur un fait qui, vu sa gravité, s'il doit être interprété comme on l'interprète... (Exclamations à droite), devrait avoir figuré dans les dispositions de celui qui en est le principal témoin.

Un membre à gauche. Evidemment!

M. Challemel-Lacour. M. le général Bressolles doit ou devrait l'avoir mentionné.

M. Daguilhon-Lasselve. Je demande la parole.

M. Challemel-Lacour. S'il ne l'a pas mentionné, ce ne peut être que par oubli. S'il ne l'a pas mentionné, il doit toutefois avoir gardé dans ses papiers, une lettre qu'il ne saurait avoir perdue. (Mouvement divers.)

Je demande donc que cette enquête soit faite; j'en attends le résultat, et je l'attends, quoi qu'on puisse dire, avec tranquillité. (Exclamations à droite.)

(MM. Daguilhon-Lasselve et Blavoyer se présentent ensemble à la tribune.)

M. le président. La parole est à M. Daguilhon-Lasselve.

M. Daguilhon-Lasselve. Je viens affirmer à l'Assemblée que je tiens du général Bressolles lui-même que l'ordre dont il s'agit a été entre ses mains et lui a été envoyé. (Exclamations itératives.)

Un nouveau rapport.

On a distribué, aux membres de l'Assemblée, un nouveau rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale. Ce rapport retrace les actes du gouvernement dans la région du Sud-Est; il est de M. Sugny.

Ce travail remarquable à tous égards, produira, nous en sommes convaincus, une grande impression; il contient les révélations les plus curieuses sur les singuliers agissements de ce gouvernement d'aventure qui a été si bien défini « la dictature de l'incapacité. »

Il faut lire tous ces amas de dépêches dont quelques-unes sont émanées de M. Gambetta et adressées aux autorités lyonnaises. On ne peut se persuader à quel point de présomption, d'insubordination, de folie furieuse en étaient arrivés les hommes qui prétendaient représenter la France, et qui ont précipité notre pays dans la plus honteuse des défaites et dans le plus effroyable cataclysme.

Voici, comme échantillon, les dernières dépêches qui terminent les pièces justificatives du Rapport de M. de Sugny.

23 décembre, 9 h. 16 m.

Gambetta à Freycinet, Bordeaux.

Je lis avec stupeur votre dépêche sur les finances, je vous prie de faire largement vos évaluations pour janvier. Il importe que ces dépenses soient prévues avec la plus grande ampleur, et j'écris au gouvernement pour le mettre en demeure, ou je fais un éclat. Allez de ma part trouver M. Crémieux. Nous déposséderons, s'il le faut, la Banque de France, et nous marcherons sans toutes ces résistances qui perdent la France.

L. GAMBETTA.

23 décembre, 9 h. 25 m.

(Extrême urgence.)

Gambetta à M. Crémieux, M. Freycinet, Bordeaux.

Mon cher collègue, c'est au moment où les PRUSSIENS ÉPUIÉS tentent leur dernier effort, où nous pouvons, nous devons espérer de sortir glorieusement de l'immense tulle, que l'argent nous est refusé. Je vais protester par un appel public à la France, je suis résolu à tout. Nous briserons, s'il le faut, la Banque, et nous émettrons du papier d'Etat je ne peux admettre qu'on nous refuse les moyens de sauver le pays et la République. Aidez, et répondez-moi. Car je suis prêt à tout tenter plutôt que de subir ces obstacles.

L. GAMBETTA.

25 décembre, 8 h. 45 soir.

Gambetta à Laurier, Bordeaux.

Je reçois ta dépêche sur le décret touchant la Banque. Tout cela est insuffisant. Prenons le, mais d'ici à huit jours il faut prendre une mesure décisive qui nous donne douze fois plus. La France ne peut dépendre de l'esprit de routine. La neige tombe 1 pied, cela nous gêne, et (2 mots illisibles) je viendrai vous décider à une seule mesure qui puisse assurer une victoire certaine si on cesse de liarder.

L. GAMBETTA.

Ce rapport, venant à la suite de ceux déposés par M. de Ségur, achève d'éclairer les esprits et de porter la lumière dans ce document, qui fait aux démocrates la large part de responsabilité qui leur revient dans nos malheurs.

Encore un rapport.

On n'a pas oublié les paroles de M. Challe-mel-Lacour, préfet gambettiste du Rhône, à son ami M. Delescluze. « Mon cher ami, disait-il, ce qui m'occupe, ce ne sont pas les Prussiens, ce n'est pas la défense de Lyon; c'est de m'ingénier à empêcher à tout prix une collision entre tout le monde, républicains compris, et une bande composée de ce qu'il y a de pire dans le mauvais, qui s'est emparée de la préfecture et fait mille sottises menaçantes. » Le général Garibaldi, commandant en chef des corps francs de l'armée des Vosges, aurait pu en écrire autant. Il a eu beaucoup moins à lutter contre l'armée envahissante que contre ses propres troupes, composées, en grande partie, de ce qu'il y a de pire dans le mauvais. Un second rapport de M. le comte Louis de Ségur, présenté au nom de la com-

mission des marchés, nous donne à ce sujet les détails les plus affligeants.

Le désordre était tel dans l'armée de Garibaldi, que, le 19 janvier, l'avant-veille du jour où les Prussiens devaient livrer combat, M. de Freycinet, secrétaire de M. Gambetta, télégraphiait au général italien: « Je ne comprends pas les incessantes questions que vous me posez pour savoir qui commande, non plus que les difficultés qui surgissent toujours au moment où, dites-vous, vous allez faire quelque chose... vous êtes le seul qui invoquiez sans cesse des difficultés et des conflits, pour justifier sans doute votre inaction. Je ne vous cache pas que le gouvernement est fort peu satisfait de ce qui vient de se passer. Vous n'avez donné à l'armée de Bourbaki aucun appui; votre présence à Dijon a été absolument sans résultat pour la marche de l'ennemi, de l'Ouest à l'Est. En résumé, moins d'explications et plus d'actes, voilà ce qu'on vous demande. »

Malheureusement, parler est plus facile qu'agir. Les radicaux, qu'ils soient sans culotte ou vêtus de la chemise rouge, ont toujours fait beaucoup de bruit. Pour agir avec efficacité, lorsqu'il ne s'agit pas de faire une promenade triomphale au centre de populations intimidées, mais qu'on a devant soi une force véritable, il faut qu'une armée disciplinée soit, entre les mains d'un chef expérimenté et habile, un instrument docile et précis. Il ne faut pas que le général soit obligé de « s'ingénier avant tout à empêcher une collision entre ses subordonnés. » Garibaldi invoquait sans cesse des difficultés et des conflits, et restait dans l'inaction.

Comment aurait-il pu en être autrement? Le premier principe du parti auquel appartiennent les hommes qu'il commandait n'est-il pas l'insubordination? En donnant le commandement en chef de tous les corps francs aux généraux Garibaldi et Cluseret, le gouvernement de la Défense nationale avait nommé M. Frapolli chef d'état-major général, et M. de Baillehache intégrant général (décret du 26 octobre 1870). Mais il y avait auprès de Garibaldi un médecin nommé Bordone, aujourd'hui célèbre, qui voulait garder pour lui toute l'autorité. Les conflits éclatèrent donc aussitôt. Le 8 novembre, M. de Baillehache télégraphie à M. Gambetta, pour lui dire que si Bordone n'est pas arrêté, l'armée est perdue. De son côté, M. Bordone fait afficher dans les rues de Lyon l'ordre du jour suivant: « Au nom du général et par son ordre, les soi-disant corps de l'intendance organisés à Lyon et à Chambéry par les soins de M. Baillehache sont dissous. » MM. Frapolli et de Baillehache se réfugient à Tours auprès de M. Gambetta. Celui-ci entre dans une grande colère et écrit l'ordre suivant:

« Je reconnais à M. Frapolli seul le titre et les pouvoirs de chef d'état-major du général Garibaldi. Il ira donc prendre immédiatement son poste, et procédera à l'élimination du sieur Bordone, dont les antécédents judiciaires et la conduite ne sauraient se concilier avec le caractère de représentant du peuple français. Si besoin est, M. le général Crouzat est par moi invité à assurer, par la force régulière, l'exécution de nos ordres. — Tours, le 15 novembre 1870. — Signé: Léon Gambetta. »

On n'obéit pas plus à M. Gambetta qu'à tout autre: Bordone, malgré ses antécédents judiciaires et la volonté du dictateur, reste maître de la situation, et Fra Pantaléo, l'ami de Garibaldi et de Bordone, s'écrie: « Male-dizione al governo di Tours! »

Ces conflits du même genre sont nombreux. Toujours l'avantage reste à ce qu'il y a de pire dans le mauvais. M. Gambetta ne peut pas plus faire respecter les ordres qu'il envoie de Tours, que son ami M. Challe-mel-Lacour ne pouvait faire exécuter les siens à Lyon. Il existait à Marseille un comité de défense. Garibaldi le dissout. Gambetta veut qu'il continue à fonctionner. Gambetta donne les ordres les plus formels à cet égard à M. Gent, commissaire extraordinaire à Marseille. Mais M. Bordone part lui-même. « J'arrivai, dit-il, et M. Gent ne fut pas le plus fort. »

Chose remarquable, pendant toute cette guerre, les partisans de la monarchie ont seuls obéi au dictateur. Les républicains ont presque toujours méconnu son autorité.

Comment, dans un pareil désordre, une armée, même composée de bons éléments, aurait-elle pu rendre quelques services? Mais il faut se rendre compte de tout ce qui entrainait dans ces corps francs. Un nommé Massoneri, chef d'escadron, a reçu 30,000 francs, puis a disparu sans rendre de comptes. Un certain comte Penazzi, ancien employé de la police secrète du vice-roi d'Égypte, colonel des cha-

seurs européens d'Alexandrie, se fait rembourser de notes d'hôtel et faire de nombreuses avances, dont naturellement il n'a jamais rendu compte.

Les prêts en argent sont surtout nombreux. M. Delpech a fait à ce sujet la curieuse déclaration suivante: « Cet argent-là ne se rend jamais. Garibaldi avait mis à ma disposition cinq ou six mille francs, peut-être, que j'ai distribués de la sorte, j'en ai rendu compte au général. Un jour, un lieutenant m'a offert de me rembourser soixante francs; je lui ai dit: *Mon ami, personne ne rend.* »

Personne ne rendait, en effet.

(Journal de Paris.)

La Patrie publie au sujet de M. Thiers et de la commission des Trente un article plein de raison, auquel nous nous associons pleinement.

Le travail de la commission des Trente va être soumis à M. Thiers.

S'il faut en croire les bruits qui viennent de différents côtés et que colportent surtout avec complaisance, les officieux de toutes couleurs, modérés ou radicaux, M. Thiers, irait à cette entrevue d'assez méchante humeur et dans des dispositions fort peu conciliantes. Il serait très mécontent du rejet des amendements Bertaud et Delacour, qui facilitaient son intervention dans les interpellations, très mécontent du peu de déférence qu'on a montré envers son bon et surtout très intelligent ami, le fameux Emanuel Arago, une des grandes capacités méconnues du 4 septembre et du siège de Paris. Enfin le président aurait, disent toujours les officieux, quelque velléité de briser encore une fois les vitres — M. Thiers finira par avoir une note bien élevée de verres cassés — et d'en appeler immédiatement de la décision des Trente à la décision de l'Assemblée, toutes chambres réunies, comme on dit au Palais.

Quoi qu'il en puisse être des desseins de M. Thiers, qui, nous l'espérons, montrera plus de sagesse que ses dangereux amis, il est certain que, dans la camarilla et dans la presse présidentielle, on est fort irrité contre la commission des Trente, et, par suite, contre l'Assemblée qui l'a nommée et semble prête à la suivre sur le terrain où elle s'est placée. Et veut-on savoir par quoi se traduit ce mécontentement?... par des injures et des railleries naturellement... mais aussi, mais surtout par l'ouverture d'une sorte de campagne dissolutionniste, moins hardie, bien entendu, et moins franche que celle des radicaux, mais, en résumé, tout aussi acerbe, acariâtre et tout aussi anxieuse du succès. Cette campagne, c'est le journal qu'on pourrait appeler le *Moniteur de la Présidence*, le *Grand Officieux*, c'est le *Journal des Débats* qui l'a ouverte, qui la soutient.

Le commencement et la fin de son article sont surtout significatifs. Il débute par ces paroles: « C'est par devoir, c'est même par curiosité que nous suivons les discussions de la commission des Trente. *Le public ne s'en occupe pas, le public blic ignore.* » Et sur ce point M. Lemoine est tout à fait d'accord avec M. Gambetta, qui, lui aussi commence ce matin son journal par ces mots: « Il est certain que le public est las des Trente et de leurs travaux... » Touchant accord, accord d'ailleurs prévu et fatal entre les *Débats* et la *République* entre les girondins et les montagnards, entre les modérés et les jacobins!

Puis, après avoir, suivant la coutume officieuse, déclaré, au cours de son argumentation, que « M. Thiers est un accusé, qu'on le met sur la sellette; » lui qui, en définitive, et il faut sans cesse le répéter est le premier auteur de la réunion des Trente et de tout l'imbricco semi-constitutionnel et semi-parlementaire auquel nous assistons depuis deux mois; après avoir répété sur tous les tons et de toutes les façons cette vieilleries qui traîne depuis un an à travers toutes les feuilles radicales, « l'Assemblée ne fait rien et est incapable de rien faire, » M. John Lemoine termine par ces lignes que nous citons textuellement: « Ils sont bien innocents et ont bien du temps à perdre, ceux qui demandent la dissolution de l'Assemblée: *qu'ils la laissent faire!* »

Il est impossible, on le voit, d'attester à la fois un plus grand dédain pour une Assemblée et un plus grand désir de la voir disparaître. Or, pour quiconque connaît les relations, d'ailleurs avouées, des *Débats* avec l'entourage présidentiel, il est évident que le nouveau mot d'ordre donné par cet entourage est celui-ci: « Déconsidérer le plus possible l'Assemblée nationale, afin de donner, le moment venu, une impulsion nouvelle aux pétitions radicales qui dorment sous la cendre du *Siècle* ou de la *République*, mais qui ne sont pas encore éteintes. » Encore une fois, touchant accord, accord prévu et fatal entre le gouvernement et M. Gambetta, entre M. Saint-Hilaire et M. Naquet!

Il n'importe! Si la majorité de l'Assemblée persévère dans la fermeté qu'elle a montrée depuis le 13 novembre, si les différentes fractions qui la composent peuvent rester encore unies comme elles l'ont été, sauf quelques légères défailances, depuis deux mois et demi, cette majorité-là pourra défier et

vaincre l'alliance de l'élu du 8 février 1871 avec l'émouleur du 4 septembre et le fou furieux du 8 janvier, comme aussi l'alliance vraiment monstrueuse du parlementaire Lemoine avec le jacobin Ranc, et celle, enfin, des *Débats* avec le *Corsaire*.

Pour nous, nous souhaitons vivement que la majorité triomphante de toutes les embûches qu'on lui dresse, et nous la supplions de ne se laisser intimider par rien, de marcher toujours devant elle dans le chemin qu'elle a choisi, et qui est celui de l'honnêteté. Sans doute, pendant les deux terribles années qu'elle vient de traverser, la majorité a commis des fautes. Eh! qui n'en commettrait dans d'aussi difficiles conjonctures! M. Thiers a-t-il donc été infailible? Mais cette majorité a eu du moins une qualité singulièrement précieuse qui ne l'a jamais abandonnée, qui ne l'abandonnera, nous l'espérons, jamais, qui lui a permis de rendre de grands services dans le passé, qui lui permettra d'en rendre de grands encore dans l'avenir: elle n'a jamais une minute cédé devant la révolution; elle ne s'est jamais, une seconde, alliée ou même compromise avec le radicalisme; elle a élevé une barrière infranchissable et toujours sévèrement gardée entre les vrais conservateurs et les gens de Septembre, devenus les discoureurs de Grenoble, les protecteurs des maires jacobins et libres-penseurs.

La correspondance suivante, adressée de Paris au *Times*, mérite une attention particulière:

Paris, 25 janvier.

Nous pouvons presque prédire, à un mois près, sauf l'imprévu, la fin de la phase politique que traverse la France. Le paiement des cinq milliards à l'Allemagne constituait un fait politique qui, en fait, dominait toute autre considération. Tous les partis comprenaient qu'aussi longtemps que l'ennemi occuperait le sol de la France, il n'était pas permis de jeter le pays dans la guerre civile. De plus, n'eussent-ils pas été retenus par cette considération, les Allemands étaient bien décidés, dès le commencement, à exercer un contrôle absolu sur le gouvernement intérieur de la France, et à le maintenir dans l'ordre jusqu'à ce que la dette fût payée.

Cette décision rendait la tâche du président comparativement facile; il était sûr d'être maintenu dans sa position par les Allemands aussi longtemps qu'il gouvernerait dans un sens conservateur, et il était également certain, que la crainte de précipiter le pays dans la guerre civile empêcherait toujours ses ennemis, de l'un et de l'autre côté de la Chambre, de pousser les choses à leurs dernières extrémités.

Une seule fois il dépassa les limites d'une sécurité absolue, et ce fut lorsqu'il présenta son Message, mais il reçut alors avis, d'un quartier impossible à négliger, d'avoir à changer la direction de ses voiles. Tel est l'un des secrets de ces prompts concessions à la majorité de la Chambre qui surprisent le public anglais, mais qui étaient absolument inévitables dans la position où se trouvait le président. Depuis il a eu l'habileté de donner aux échecs de sa politique les apparences de la victoire.

Ainsi que je vous l'ai déjà télégraphié, le quatrième milliard sera payé en mai. Il restera seulement un milliard de dû; mais après le paiement du quatrième milliard, il paraît que le gouvernement aura encore 800,000,000 fr. en caisse, et, en conséquence, il ne sera pas obligé d'avoir recours aux garanties des banquiers, comme il était stipulé dans le traité. Nous pouvons donc espérer qu'au plus tard, vers le mois d'octobre, les derniers sous seront payés à l'Allemagne, et que les Allemands auront quitté le sol français.

Telle est l'éventualité qui, grâce aux merveilleuses ressources de la France, se présentera plus tôt qu'on ne l'avait supposé, et changera complètement la situation politique du pays.

Nouvelles d'Espagne.

L'insurrection carliste fait de grands progrès dans toutes les campagnes des provinces du Nord, où domine presque exclusivement la foi au principe représenté par don Carlos.

Un journal républicain plus impartial que les autres le *Temps*, publie la curieuse correspondance qui suit:

Oviedo, 22 janvier.

Les carlistes de cette province, profitant du mécontentement soulevé par l'appel d'une classe de 40,000 hommes sous les drapeaux, et de l'agitation du parti républicain, ont suivi l'impulsion donnée sur d'autres points, et se sont remis en campagne. Ils ont même déjà fait des coups d'audace dont on les aurait cru incapables.

Sous le commandement en chef du cabecilla Rosas leurs bandes, qui n'avaient du reste jamais été complètement dissoutes, se sont reformées, et depuis près de deux mois elles se promènent de chef-lieu en chef-lieu de canton, tout autour d'Oviedo, recueillant les fonds municipaux, les fonds provinciaux, et les contributions partout sur leur passage, ainsi que les

objets soumis à la régie, le tabac, les timbres-poste, le papier timbré, etc.
Par leur mobilité, elles déroutent toutes les combinaisons stratégiques et elles sont venues plusieurs fois jusqu'aux portes d'Oviedo sans rencontrer l'armée régulière.

La population de cette province est en majorité carliste et très passionnée pour la défense de cette opinion politique. Si vous ajoutez à cela un système d'intimidation fortement accentué contre les autorités hostiles et quelques libéraux qui s'y trouvent dissimulés, vous comprendrez de suite que les colonnes mobiles du gouvernement opèrent dans une ignorance presque complète de tous les mouvements des bandes insurgées, tandis que celles-ci au contraire, sont toujours parfaitement renseignées sur les moindres mouvements de l'ennemi. Cela est tellement vrai, que depuis le dernier début de l'insurrection actuelle dans cette province, la bande de Rosas n'a été surprise qu'une seule fois.

Pourtant les bandes de cette province composées en théorie d'environ 600 volontaires, n'ont jamais compté plus de 150 à 200 hommes sous les armes. Cela tient à ce qu'elles pratiquent un peu le système de nos Vendéens, qui prenaient et déposaient successivement les armes suivant les circonstances et le terrain des opérations. Chose curieuse, et qui établit un rapprochement plus grand encore avec la chouannerie française, ceux de ces insurgés qui rentrent chez eux soit pour affaires, soit pour se reposer ou soigner leurs blessures, sont respectés et jouissent de l'inviolabilité la plus parfaite. Tout le monde les connaît et personne ne les dénonce; aucune autorité ne les poursuit, et même ils ne se font pas faute de professer hautement et publiquement leur opinion politique et de raconter leurs exploits.

J'ajouterai que les exactions commises dans la province d'Oviedo sont très rares. Rosas, qui a pris part à l'insurrection du premier don Carlos, est un homme dépassant la soixantaine, très alerte, actif et très respecté de ses subordonnés, auxquels il ne paraît pas disposé à laisser commettre le moindre délit de droit commun.

A ce sujet, je puis vous citer un fait prouvant que la première phase de l'insurrection n'était pas de nature à faire prévoir certains excès qui se sont produits récemment dans d'autres provinces, et qui se produiront même, ici peut-être, si la lutte devient plus ardente. Un de mes amis, chef d'une grande industrie qui occupait de 450 à 500 ouvriers au foyer même de l'insurrection, se trouvait très embarrassé pour convoier l'argent nécessaire au paiement de tous ses employés, car il faut traverser des gorges profondes et des défilés très imposants en tout temps, pour se rendre d'Oviedo au lieu des exploitations. Ses pressantes instances auprès des autorités civiles et militaires de la province étant restées sans résultat, il se vit dans l'alternative de fermer ses ateliers ou de s'exposer à des risques trop redoutables. La perplexité était grande, car la suspension des travaux entraînait des pertes considérables pour les intérêts engagés dans cette affaire, quand il reçut un avis de Rosas, le prévenant qu'il n'avait rien à craindre au sujet des transports d'argent, et que, si le gouvernement lui refusait l'escorte nécessaire, il se chargeait, lui, de la fournir, pour que les paiements en souffrance n'éprouvassent aucun nouveau retard. Mon ami accepta et je dois dire qu'il n'a pas eu à s'en repentir.

Faire des conjectures sur les résultats probables de cette nouvelle guerre civile me paraît bien inutile. Je ne crois pas à son succès définitif; mais d'un autre côté la dynastie actuelle est loin de gagner en prestige dans le pays, et le jour où elle aura absorbé les ressources des nouveaux emprunts, elle se trouvera dans une situation bien critique.

Au milieu de toutes ces agitations, il se passe une chose bien remarquable et qui surprend même les personnes qui habitent l'Espagne depuis longtemps: c'est qu'à part quelques localités assez rares, le travail ne s'arrête nulle part et que le commerce n'est pas atteint bien profondément. On prend l'habitude de ces insurrections fréquentes, et on s'y résigne comme à un mal nécessaire que chacun cherche à laisser passer au-dessus de sa tête.

Si on n'était pas convaincu de l'impuissance du gouvernement, on serait porté à croire qu'il s'en préoccupe peu, car il laisse se produire une propagande véritablement incendiaire dans les journaux carlistes; et bien que les bandes insurrectionnelles parcourent presque sans obstacle la moitié de cette province, l'état de siège n'est pas décrété.

Le Daily Telegraph a publié un article touchant la direction et l'avenir du parti impérialiste. Nous reproduisons ce que nous en fait connaître un résumé télégraphique:

« Les résolutions ci-dessous ont été adoptées après deux ou trois réunions d'un grand nombre d'impérialistes éminents. En théorie et en pratique, l'unité de direction du parti reste aussi complète et aussi parfaite que du vivant de l'empereur; ce point ensemble, aux impérialistes, être l'essentiel.

» Toutes divergences d'opinion et toute nuance de sentiment se sont effacées en face de cette grande

mémoire et de ces incommensurables regrets qui sont dans les cœurs de tous, et en s'assemblant en aussi grand nombre et aussi complètement que possible en ce qui touche la représentation de toute section du parti, l'harmonie des vœux et l'union personnelle de tout le parti ont été solennellement proclamées.

» L'impératrice et le prince Napoléon se chargent de la tutelle politique du prince impérial, et conséquemment de la direction du parti bonapartiste. Tout sera fait par leur ordre et sous leur autorité. Il n'y aura ni manifeste ni proclamation; la politique de feu l'empereur sera mise à exécution par le premier prince de son sang et son héroïque veuve, qui a fermé ses yeux et reçu ses dernières paroles. Tous deux seront à la hauteur de ce grand mandat.

» Le jeune prince ne portera pas le nom de Napoléon IV, si ce n'est dans le cœur de ses fidèles partisans. Il se dénommera prince Louis-Napoléon, comme a fait son père avant que la France, par les huit millions de votes, ait posé sur sa tête la couronne impériale. Dans la vie privée et tant qu'il séjournera à l'étranger, il prendra le nom de comte de Pierrefonds.

L'article finit par ces mots en langue française: « Ni programme, ni éclat, mais, ce qui vaut mieux encore, un sens calme et droit, et une saine appréciation des circonstances. De la force, et pas d'impatience! »

Chronique locale et méridionale.

Chemin de fer d'Orléans.

Avis concernant les Tarifs spéciaux: A n° 9, D n° 11 et D n° 13.

L'Administration supérieure vient d'homologuer les nouveaux prix ci-après, à insérer dans les tarifs spéciaux: A n° 9, D n° 11 et D n° 13, savoir:

1^o Tarif spécial A n° 9 (Voyageurs avec billets aller et retour):
De Fumel à Villefranche-de-1^{re} cl. 2^e cl. 3^e cl.
Belvès et retour, 23 kil. . . 4 fr. 20 3 fr. » 2 fr. 20
(Ces billets ne sont délivrés que les jours de marché et de foire à Villefranche-de-Belvès.)

2^o Tarif spécial D n° 11 (produits métallurgiques).
Tuyaux en fonte. 4,000 kilos.
De Bordeaux-Bastide à Villen-s-Lot, 261 kil. 8 fr. »
(Cahors, 287 kil. . . 12 fr. »
(Frais de chargement, de déchargement et de gare compris.)

3^o Tarif spécial D n° 13 (Matériaux de construction, etc.)
Ciment. 4,000 kilos.
De Fumel à Bordeaux-Bastide, 238 kil. . . 8 fr. 25
(Frais de gare compris.)

Ces nouveaux prix sont applicables depuis le 30 janvier dernier.

AVIS.

Il est expressément défendu à tous propriétaires ou détenteurs de chiens bouledogue, bouledogue métis ou croisés, de laisser vaguer ces animaux sur la voie publique sans être muselés et tenus en laisse.

A dater du lendemain de la publication du présent avis, des rapports de contravention seront dressés, et les contrevenants poursuivis conformément à la loi.

Cahors, le 1^{er} février 1873.

Le commissaire de police,
PÉRONNEAU.

Le Gouvernement vient de soumettre au conseil d'Etat un projet de règlement d'administration publique relatif à la réorganisation générale du corps des sapeurs-pompiers. Cette réorganisation sera faite dans le délai d'un an au plus tard. Les pompiers, outre leurs attributions effectives, seraient employés pour maintenir l'ordre, pour faire escorte dans certaines cérémonies. Ils seraient organisés par communes et pourraient être suspendus par arrêté préfectoral, et dissous par décret du chef du pouvoir exécutif. Les compagnies seront de 51 hommes au moins et de 250 au plus.

— L'hiver 1872-1873 prendra rang très-probablement dans la liste des hivers chauds que l'histoire météorologique a dressée.

Les phénomènes de la température douce et chaude dont nous jouissons nous sont signalés de toutes parts.

Cette température si élevée de l'hiver 1872

est surprenante, mais elle n'est point un phénomène extraordinaire et sans exemple.

En 1172, la douceur de l'hiver permit aux arbres de ce couvrir de feuilles; les oiseaux couvèrent et eurent des petits en février.

L'année 1289 n'eut point d'hiver.
En 1421, les arbres fleurirent au mois de mars et les vignes en avril: les cerises mûrirent dans ce dernier mois, et les raisins en mai.

En 1538 les jardins furent émaillés de fleurs en janvier.
L'année 1572 offrait les mêmes faits qu'en 1172.

Il y eut des épis à Pâques en 1585.
1607, 1609, 1613 et 1617 sont remarquables pour les hivers très-doux.

Il n'y eut ni gelée ni neige en 1659.
On n'alluma pas de poêle en Allemagne en 1692.

Enfin, la douceur de la température de l'hiver de 1781, celle des hivers 1807 et 1822 sont citées comme exceptionnelles dans tous les traités de météorologie.

Il en est de même de 1866, l'année de la grande inondation de la Seine.

LYCÉE DE CAHORS

Compositions du 20 au 25 janvier 1873.

- Mathématiques élémentaires.*
Mathématiques. 1 Guéguen; 2 Bonnet.
Philosophie.
Version-Latine. 1 Deloncle; 2 Cayla.
Rhétorique.
id. 1 Boussac; 2 Labie.
Seconde.
id. 1 Amadiou; 2 Imberty.
Troisième.
id. 1 Calmels; 2 Lestrade.
Quatrième.
id. 1 Labro; 2 Castanet.
Cinquième.
id. 1 Toulouse; 2 Foissac.
Sixième.
id. 1 Chambard; 2 Ressiguiet.
Septième.
id. 1 Barbier; 2 Gary.
Huitième.
Orthographe. 1 Maratuech; 2 Roussel.
Classe préparatoire. — Première division.
Lecture. 1 Gatineau; 2 Miquel.
Deuxième division.
id. 1 Soumillat; 2 Cazes.
Troisième division.
id. 1 Bouyssou; 2 Soulié.
Deuxième année.
Français. 1 Claret; 2 Chainet.
Première année.
Anglais. 1 Séguela; 2 de Lagrandval.
Année préparatoire.
Mathématiques. 1 Chainet; 2 Alanyou.

Le Proviseur, RICHAUD.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 18 Janvier au 1^{er} Février 1873.

Naissances.

Bonnet (Françoise), rue coin de Lastié. — Roques (Louis), aux Mathieux. — Ilbert (Jules-Bernard), à Cabessut. — Garrigou (Marie), à Labarre. — Cassan (François), à St-Henri. — Cros (Auguste), rue coin de Lastié. — Boudet (Lucie), aux Junies. — Laborie (Maurice), rue de la Liberté. — Lonjou (Marguerite-Marceline), rue Rempart. — Cassan (Louise), à Labarre. — Laucou (Jean-Pierre), cul-de-sac St-Urcisse. — Castagné (Henri), naturel, à St-Georges.

Mariages.

Carriol (Joseph) et Bessac (Jeanne). — Deilhes (Hugues) et Rigal (Marguerite). — Gaubert (Antoine) et Roumet (Sophie).

Décès.

Lasbouygues (Marie-Cadette), 24 ans, célibataire, Grande Chartreuse. — Rossignol (Antoine), cultivateur, 67 ans, rue Cheval blanc. — Martory (Antoinette), 78 ans, place St-James. — Soulaacroix (Emile-Eugène), célibataire, employé, Boulevard Nord. — Sardaigne (Léonard), terrassier, 38 ans, célibataire, hospice. — Nogués (Jean-Pierre), cultivateur, 38 ans, célibataire, hospice.

Marchés aux bestiaux de La Villette.

Paris, 31 janvier 1873.

Bœufs, 1 fr. 72 à 1 fr. 98;
Vaches, 1 fr. 62 à 1 fr. 90;
Taureaux, 1 fr. 02 à 1 fr. 78;
Veaux, 1 fr. 85 à 2 fr. 25;
Moutons, 1 fr. 90 à 2 fr. 30;
Porcs gras, 1 fr. 30 à 1 fr. 50.
Porcs maigres, 1 fr. 30 à 1 fr. 50.
Vente calme.
On remarque que les bœufs ont baissé de 2 cent., les veaux de 10 c., les vaches de 1 c.; hausse sur les moutons de 3 cent. et les taureaux n'ont pas varié.

CALENDRIER DU LOT. -- FÉV.

JOURS	FETES	FOIRES.
2 Diman.	La Purification.	
3 Lundi.	s Raymond.	Albas, Lalbenque, St-Martin-de-Vers, Bagnac, Molières, Camy, Teyssieu.
4 Mardi.	se Jeanne.	Frayssinet, Lobastide-Murat.
5 Mercr.	se Agathe.	Puy-l'Evêque, Sonac, Cressensac.
6 Jeudi.	se Hyacinthe de M.	Fajoles.
7 Vend.	s Romuald.	
8 Samedi.	s Jean de Martha.	Bretenoux, Lacapelle-Marival.

☉ P. Q. le 4, à 10, 15 du matin.
 ☽ P. L. le 12, à 11, 42 du matin.
 ☾ D. Q. le 20, à 11, 32 du matin.
 ☼ N. L. le 27, à 3, 31 du matin.

Pour la chronique locale: A. Layton

Dernières nouvelles

Versailles, 31 janvier, 5 h. 10 m. soir.

La séance a commencé par une énergique protestation de M. Blavoyer, auteur d'un rapport de la Commission des marchés. Le nom de M. Blavoyer avait été cité par M. Challemel-Lacour, qui n'a pas eu à se louer de l'intervention de ce loyal député. M. Blavoyer a signalé et prouvé l'incapacité profonde de l'administration lyonnaise.

M. de Ségur, au nom de la commission des marchés, a maintenu les révélations étonnantes de son rapport, qui couvre de confusion le parti révolutionnaire.

M. Ferrouillat, membre de l'extrême gauche, et l'un des hommes qui ont le plus agi à Lyon pendant la guerre, essaie de justifier la municipalité lyonnaise en disant que les conseillers municipaux ont été réélus. Il voudrait que l'Etat remboursât les dépenses insensées, inouïes de ces illustres républicains; mais la droite et le centre-droit protestent unanimement, et ne veulent pas admettre que la responsabilité de pareilles dilapidations puisse peser sur les contribuables de nos villes et de nos campagnes.

L'orateur répète la phraséologie de M. Challemel-Lacour, à savoir que le rapport de M. de Ségur est une œuvre politique, et il part de là pour faire l'éloge du Comité de salut public, de Lyon.

M. Sugny se lève et s'écrie: « Est-il une seule loi qui n'ait pas été violée à Lyon? »

M. Ferrouillat continue avec lenteur et croit avoir donné une bonne explication en prétendant que les comptes du Comité de salut public avaient été vérifiés par le fameux conseil municipal. Voilà une singulière Cour des comptes! Mais où sont donc les pièces justificatives?

La question de la ligue du Midi et de la séparation d'une partie de la France a été abordée par M. Ferrouillat. Il a lu certaines déclarations pour prouver que la ville de Lyon avait voulu rester unie au reste de la France; et il a ajouté qu'il avait défendu personnellement l'unité nationale. Mais tout au moins, ce qui ressort de là, c'est que la question de la séparation a été discutée. Quel est donc ce parti qui compte parmi ses membres des hommes qui ont soulevé un débat sur le point de savoir s'ils veulent rester Français?

Post-Scriptum. — Hier, M. de Larcy s'est entretenu longuement avec M. Thiers. Les idées de modération et d'apaisement ont prévalu. Il paraît plus que probable qu'après avoir entendu M. Thiers, la commission des Trente adoptera un terme moyen, qui, sans satisfaire entièrement les divers partis, conviendra néanmoins à la majorité et répondra en partie aux difficultés de la situation actuelle.

Bourse de Paris.

Paris, 1 février 1873, soir.

Rente 3 p. o/o 55,00
 — 4 1/2 p. o/o 79,50
 — 5 p. o/o 90,35
 — 5 p. o/o 87,30

Annonces

Crédit foncier de France.

Emission à 435 fr. d'Obligations foncières de 500 fr. 5 0/0 — Emissions au pair d'Obligations communales. 5 1/2 0/0, à 5, 6, 7, 8, 9, ou 10 ans d'échéance. — On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19; — dans les départements, aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations commu-

nales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

Nous sommes dans la saison où se déclarent avec le plus de fréquence, les affections de poitrine. On apporte à ces états morbides, qui sont souvent très-rebelles, diverses préparations béchiques et adoucissantes.

Parmi ces préparations, il faut placer en première ligne le sirop pectoral et analeptique de *Pierre Lamouroux* (*), qui a été recommandé et employé avec succès, par les plus hautes célébrités médicales, les, Récamier, Alibert, Gendrin, Bonchardot etc., dans le traitement de l'asthme, du catarrhe pulmonaire,

des rhumes, toux, affections irritatives et nerveuses de la poitrine.

(Extrait de l'*Abeille médicale*).

(*) Dépot dans toutes les principales pharmacies, en France et à l'Etranger.

AVIS CONTRE LES CONTREFAÇONS

Il y a des gens qui trompent le public en lui vendant comme RACAHOÛT de DELANGRENIER des substances sans propriétés, qu'ils introduisent dans des *flacons vides* qu'ils rachètent. Pour éviter cette fraude, il faut exiger que la coiffe en cire verte qui couvre le bouchon du flacon carré, porte le cachet de DELANGRENIER et sa signature sur l'étiquette, le prospectus et

l'enveloppe.

MAL DE DENTS. — L'EAU du D^r OMÉARA, calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. — Se vend dans toutes les pharmacies.

LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layou

GRAND ÉTABLISSE^{MT} DE PHOTOGRAPHIE

rue de la Mairie, maison Nouyrit, à Cahors

M. Gustave KOLB, père

Ex-Photographe, à Strasbourg

n'ayant pas voulu perdre sa qualité de Français, a quitté l'Alsace par suite de l'annexion.

Il a l'honneur de prévenir le public qu'il peut satisfaire aux commandes qui lui seraient faites, pour la Photographie en tout genre et de toutes grandeurs.

Il espère acquérir à Cahors, la confiance dont il jouissait, depuis plusieurs années, à Strasbourg.

1873

CALENDRIER

DU DÉPARTEMENT
DU LOT



EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Cahors, imprimerie de A. Layou.

AVIS

Monsieur SÉGUELA, horticulteur à Cahors, prévient sa nombreuse clientèle qu'il dispose, en ce moment, d'un très grand nombre d'arbres fruitiers de toute espèce et surtout des Pruniers d'Ante, dont les prix sont inférieurs à ceux d'Agen et de Villeneuve-sur-Lot. La prune ne diffère en rien de celle qui est récoltée à Agen.

Il a, en outre, un assortiment complet d'arbres d'alignement, forestiers et d'agrément. Il se chargera comme par le passé de toutes les plantations de Parcs et Jardin anglais.

A VENDRE

UNE JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

Nouvellement construite, élégante et solide, composée de cinq appartements au premier, Caves et Greniers suffisants, Fontaine et Puits, Ecurie et Remise, ornée d'un Jardin anglais et reposant sur un enclos de première qualité, ayant cinquante-six ares d'étendue, séparée de la rivière du Lot par un chemin de grande communication, à quelques mètres de Luzech, chef-lieu de canton et du village de St-Vincent, et à deux kilomètres de la station de Parnac, près Cahors.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e Frédéric BERCEGOL, notaire à Albas.

Facilités pour le paiement.

LIBRAIRIE **CALMETTE,** FILS.

MAISON DE FOLMONT, BOULEVARD NORD, CAHORS.

CONSEILS AUX VIGNERONS DU LOT

PAR M. LE DOCTEUR, REY.

Secrétaire de la Société Agricole et Industrielle du Lot

Prix : 30 c. — Par la poste 35 c.

Dépot chez tous les Libraires

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layou, rue du Lycée, à Cahors.

A vendre en bloc ou en parcelles à jouir de suite ou à échanger.

LE JOLI DOMAINE DE VENTALOYS

Situé dans les communes de Sainte-Croix et Montcuq, à 4 kilom. de cette dernière ville.

Cette propriété est pourvue d'un petit château agréablement situé et d'autres bâtiments servant à l'exploitation rurale.

Contenance totale : 50 hectares, dont la majeure partie en terre labourable et prairies de très bonne nature, et le restant en vignes et bois.

S'adresser, pour les renseignements et traiter du prix de la vente, à MM. Gervai, Boursiac, propriétaire, Agent d'affaires demeurant à Moissac, et Castagné, Agent d'affaires à Lauzerte, qui se trouveront sur les lieux le Dimanche 8 décembre courant et jours suivants.

On fera les parcelles aussi petites qu'on le désirera.

Dix ans pour le paiement.



Mal de dents

Guérison instantanée par la *Pyréthrine Lahaussois*.

1 franc 50 le flacon,

Dépot à Cahors, Vinel, pharmacien ; à St-Céré, Lafon, pharmacien.

PATE PECTORALE AU LAIT DE POULE

Préparée par J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-Saint-Paul, Paris, d'une efficacité prompte et certaine contre les rhumes, gripes, toux, catarrhes, extinctions de voix, et les affections de la gorge et du larynx.

Prix de la boîte : 1 fr. 50. Dépot à Paris, 26, r. N.-des-Petits-Champs, et dans toutes les pharm. de chaque ville.

Tord-Boyaux

Destruction infaillible des rats, taupes, cafards, etc. Guérard et C^o, passage de l'Elysée des Beaux-Arts, 17, à Paris, Montmartre. Dépôt à Cahors, pharmacie Rouquette ; à Cajarc, chez Roudon et fils, négociants et dans toutes les pharmacies. Prix : 0,75.



VICHY

Adminon : Paris, 22, boul. Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des sources. Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les aigreurs et digestions difficiles.

SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un Rouleau pour un Bain, pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. Excellent bonbon très-digestif.

Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les produits la marque du **CONTROLE DE L'ETAT**

A Cahors : chez M. Dulac, pharmacien.

PHOTOGRAPHIE HONORÉ

Le sieur BONNEMER, successeur,

ex-opérateur de la maison LEJEUNE, Paris.

La clientèle de la maison Honoré, est informée, que dès ce jour, M. BONNEMER a pris la direction des ateliers.

Les personnes pourront se procurer dans cet établissement des portraits photographiques rivalisant avec ceux des premiers ateliers de la Capitale.

Les Emaux photographiques vitrifiés cuits au feu, sont recommandés, ainsi que les grands portraits; *spécialité* de portraits-cartes émaillées, reproductions.

Six mille clichés de la maison HONORÉ, sont conservés.

(Boulevard sud, près la Mairie, Cahors.)